

La Lettre de Défense et République

Janvier 2013, N°44

« Ce sont les hommes, et non les pierres, qui font la force des remparts de la cité »

EDITORIAL

Meilleurs Vœux 2013 et honneurs à nos armées victorieuses

Les armées sont de nouveau engagées en opération en Afrique. Certes, le théâtre leur est familier et la mère patrie n'est pas loin. La guerre n'en sera pas moins une chose sérieuse face à un ennemi aguerri, déterminé et idéologisé. A la date d'aujourd'hui, nos armées sont cependant victorieuses !

Elle vient à point nommé au moment de ce qui paraît être le grand « désossage » des armées. Ce conflit montre, n'en déplaise à certains Européens, qu'une stratégie de puissance nationale peut se justifier.

En effet, l'attitude européenne face à un conflit qui la concerne pourtant, montre que l'Europe pacifiste est bien là. Et ce n'est pas forcément cette Europe que nous voulons. A cette dimension militaire de l'action extérieure, je pourrai ajouter l'attitude du Royaume-Uni qui ne dit pas autre chose, cette fois dans le domaine économique au point de proposer de quitter l'Europe.

Que conclure ? La France a encore l'opportunité d'exprimer sa volonté par le recours aux armes si ses intérêts le justifient. Cette possibilité doit être préservée politiquement et militairement. Serval a donné un coup d'arrêt majeur aux forces islamistes qui recourent aussi bien à la menace, à la propagande, au terrorisme qu'à la guérilla pour promouvoir l'islam.

Le soutien que ces mouvements ont obtenu des différents gouvernements arabes montre cependant que nous devons être vigilants. Les belles paroles, l'appel à la paix semblent bien dissimuler une volonté de conquête qui, avant d'être géographique est celle des esprits. Et elle ne limite pas au continent africain.

Le président

Sommaire

La nécessité d'une nouvelle stratégie africaine pour la France	1
Barbouzes et militaires : une référence oubliée de notre histoire.....	4
Libre propos en référence à l'Histoire	6
Les coups de cœur !.....	7
<i>Guerre au Mali</i>	<i>7</i>
<i>Promotion de l'Ecole de Guerre « général de La Fayette ».....</i>	<i>7</i>
Les coups de gueule !.....	7
<i>La prise d'otages en Algérie.....</i>	<i>7</i>
<i>Notre otage en Somalie.....</i>	<i>8</i>
Brèves.....	8
<i>Mémoires de Guerre</i>	<i>8</i>
<i>Inauguration de la chaire de cyberdéfense à Saint-Cyr le 13 novembre 2012</i>	<i>8</i>
<i>Sur le Web</i>	<i>9</i>
Questions parlementaires : coût des opérations en Libye	9
<i>Question écrite n°653 publiée au JO le 10/07/2012.....</i>	<i>9</i>
<i>Réponse du ministère parue au JO le 30/10/2012</i>	<i>9</i>
Bibliographie.....	11

La nécessité d'une nouvelle stratégie africaine pour la France

La France assume de nouveau son rôle en Afrique francophone. Sans préjuger des suites éventuelles de la campagne militaire au Mali, il est possible désormais de débattre de la stratégie que la France pourrait développer en Afrique pour la prochaine décennie.

Quelle est la situation ?

Politiquement, la France a su dépasser les arguties des uns et des autres pour assumer ses responsabilités de puissance moyenne. L'ONU a montré son impuissance dans la prise de décision. L'Union européenne, toujours aussi pacifiste, a raté une occasion de montrer son aptitude à assurer la sécurité européenne, sinon même la gloire d'y contribuer, en se limitant en fonction des Etats à des contributions aériennes nationales de quelques avions de transport. Certes, nous n'en avons pas, le premier A400M arrivant enfin en 2013 ! N'oublions pas que les Etats-Unis n'avaient pas voulu vendre des exemplaires du transporteur aérien stratégique C17 à la France.

Cependant, l'Afrique francophone est unie derrière l'intervention ce qui a sans doute fait taire les opposants habituels aux interventions militaires malgré la tentative de décrédibiliser l'opération par l'évocation d'exécutions sommaires par les forces maliennes ou la menace de l'enlèvement. La vision passée sur la françafrrique rejetée par Nicolas Sarkozy puis par François Hollande est définitivement écartée mais existait-elle encore, hormis pour exprimer une forme de relation entre la France et l'Afrique ?

Face à l'ennemi islamiste, la France a su ne pas se laisser intimider par les prises d'otages et encore moins par les rodomontades auxquels ils nous avaient habitués. La France a fortement affaibli l'ennemi en situation d'impunité depuis des mois. Bien que résultat d'une mauvaise appréciation de nos politiques européens, l'erreur des islamistes en prenant l'offensive les a conduits à recevoir un coup d'arrêt brutal, déterminé et inattendu.

Certes, ces mouvements se réorganiseront d'ici quelques semaines et s'engageront dans des opérations de guérilla et sans doute conduiront des actes de terrorisme. Cette guerre sera longue et devra durablement empêcher ces mouvements d'être en mesure de nuire. Si je rappelle les critiques des nouveaux gouvernements islamistes des pays arabes face à l'intervention française, cela indique que la guerre continuera, qu'elle est idéologique et que ces islamistes armés et convaincus ne sont que la face apparente d'un prosélytisme religieux dont tout laïc doit se protéger.

Militairement, la France a su déployer une force interarmées (terre, marine pour le renseignement, air) de près de quatre mille soldats à plusieurs milliers de kilomètres de ses frontières dans une forte période de désorganisation des armées et de contraintes budgétaires. Ces forces ont battu les islamistes par le renseignement, l'emploi combiné des forces aériennes et des forces spéciales, le raid blindé, une opération aéroportée de 250 légionnaires.

La question que nos citoyens doivent se poser cependant, est si nous n'avons pas atteint les limites de nos possibilités militaires, et cela se pourrait bien. Avec le nouveau Livre blanc, la France se positionne pour déployer ces effectifs et pas grand-chose de plus. Même la première guerre du Golfe avec ses 13 000 hommes a fait mieux. La projection dans la durée de 4 000 à 5 000 hommes reste seulement à notre portée.

Tout en valorisant une armée malienne peu reluisante, cette force interarmées a su intégrer les forces locales africaines notamment celles du Tchad et du Niger qui lui donnent les effectifs suffisants pour contrôler un immense territoire tout en bénéficiant aussi de la connaissance de l'environnement humain local qui permettra de ne pas laisser s'échapper des mouvements amoindris mais non éradiqués.

Constatons que la France montre que le recours à la force militaire est une option (et pas celle de l'ultime recours) et qu'il permet de réduire les velléités d'un acteur de violence, même si ce n'est pas un Etat.

Contre quel ennemi ?

Regrettons cependant cette timidité gouvernementale de qualifier l'ennemi de « terroristes » ce qui n'avait pas été fait pour les talibans qui utilisaient pourtant les mêmes méthodes. Le choix politique de ne pas définir

l'ennemi à travers la communication gouvernementale montre donc la gêne du politique devant cet ennemi musulman radical et sans doute une faiblesse notamment en politique intérieure. Est-ce une influence du [conseil français consultatif du culte musulman](http://www.cfcml.fr) (www.cfcml.fr) qui a émis un communiqué le 14 janvier dénonçant l'emploi des termes « islamistes » et « islamisme ». Je remarque que nulle part sur son site officiel les actes terroristes menés par les mouvements islamistes ne sont dénoncés ... D'ailleurs est-ce que cette position gouvernementale, qui n'est pas suivie par notamment les médias, est pertinente devant l'ambiguïté des musulmans en général, sur la condamnation du djihadisme et du terrorisme islamiste.

Je remarque que les dizaines de morts non musulmans de l'attaque à In Amenas n'ont pas suscité de houle de colère, ni de protestations, notamment en France. L'attaque terroriste n'est même plus évoquée. C'est vrai que le seul tué français était un ancien militaire ! Enfin, rapporté par Libération, « Selon la télévision publique algérienne, citant de *«hauts responsables militaires»*, les preneurs d'otages étaient de *«nationalité libyenne, néerlandaise, tunisienne, syrienne, égyptienne, malienne, yéménite et canadienne»*. Intéressant mais significatif patchwork de l'islam radical en partie éduqué dans nos sociétés occidentales. Sur les 32 assaillants, 29 sont en effet des étrangers selon les autorités algériennes.

Je pourrai enfin citer ce sondage paru dans le quotidien « Le Monde » ce 25 janvier 2013. 74 % des personnes interrogées par Ipsos estiment que l'islam est une religion « intolérante », incompatible avec les valeurs de la société française. 8 Français sur 10 jugent que la religion musulmane cherche « à imposer son mode de fonctionnement aux autres ». 61 % des sympathisants de gauche et 66 % des moins de 35 ans jugent que l'islam n'est pas compatible avec les valeurs républicaines. La communication gouvernementale a-t-elle été bien objective ?

Qu'en déduire pour la stratégie de la France en Afrique ?

La France doit définir une stratégie à long terme pour sa stratégie en Afrique, bien au-delà des orientations qui pourraient être données par le prochain Livre blanc. Les raisons pourraient être les suivantes ;

- Sa conception des relations internationales comme puissance moyenne, qu'elle soit diplomatique, économique, militaire sinon même culturelle. La France est une

puissance africaine compte tenu de notre passé et des relations avec nos amis africains ;

- Son influence notamment en Afrique du Nord et en Afrique de l'ouest, permet de soutenir une vision francophone des relations internationales ;
- La défense de nos intérêts de puissance et économiques notamment face à d'autres Etats... comme la Chine, le fait étant que l'Afrique pourrait être un continent d'avenir par son développement économique et donc de débouchés pour nos entreprises ;
- La démographie africaine et donc l'immigration vers l'Europe et la France, l'accès aux matières premières sont des enjeux pour le maintien du niveau de vie de nos sociétés.

Quelle stratégie de la France en Afrique ?

La France ne peut plus assurer la même présence qu'hier mais son opération au Mali, après la Libye, la République de Côte d'Ivoire, la RCA montre qu'elle est un acteur qui compte. Cela ne doit pas se limiter à des actions ponctuelles et d'opportunité, bien souvent provoquées à l'initiative d'autres acteurs. Il n'en reste pas moins que la guerre au Mali montre le retour de la France dans le concert des nations volontaristes parce qu'elle dispose de forces armées crédibles et efficaces car formées, entraînées, équipées certes de matériels anciens qui nous rendent potentiellement dépendant de nos alliés.

La stratégie française en Afrique francophone qu'elle soit au nord ou à l'ouest doit être ambitieuse, réfléchie dans le temps au-delà du simple mandat politique d'une majorité au pouvoir dans le sens des intérêts de puissance de la France. Elle doit se concevoir dans une approche globale de notre rôle qui comprend plusieurs axes :

1. Conforter l'influence française dans la zone géographique retenue. Cela signifie une présence diplomatique forte au service d'un engagement politique pragmatique. Elle s'appuie sur le concept de francophonie qui permet à la fois aux Etats d'échanger dans une langue commune et avec les valeurs qu'elle transmet. Cela signifie aussi le développement du français au sein des populations. Le Mali montre qu'une langue largement partagée contribue à faire passer messages et renseignements.

2. Il faut promouvoir le partenariat économique et s'implanter encore dans cette zone à la fois pour contribuer à nos exportations, accéder aux matières premières mais aussi pour favoriser le développement économique local et donc une stabilité notamment politique. Outre les effets positifs sur le bien-être des populations, cela contribuera à la diminution de nos aides extérieures (nous avons effacé quand même 3,7 milliards d'euros de dettes à la RCI en 2012, à comparer avec les 32 milliards d'euros du budget de la défense français !).
3. En appui au développement, la reconstruction des systèmes sociaux devient une nécessité. La question est de savoir s'il faut laisser des acteurs privés comme les ONG en assurer la maîtrise d'œuvre. Je n'en suis pas sûr. Certes les associer mais dès lors que le financement est étatique, par l'Union européenne ou par la France, un contrôle doit être exercé afin que cela contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la français. De même la reconstruction des systèmes de santé mériterait par exemple une nouvelle coopération médicale militaire qui avait fait ses preuves.
4. En terme de sécurité, la réorganisation des forces armées locales devient une nécessité. Il faut relancer la coopération militaire sous la forme de déploiement en cadres à tous les grades (et pas uniquement des officiers supérieurs) au sein des forces armées locales. Les années 90 avaient vu la déflation de cette politique au profit d'une surreprésentation des gendarmes au titre du développement de la sécurité intérieure. Cet échec est constaté à travers les différentes crises survenues depuis. Sécurité intérieure et sécurité extérieure doivent être prises en compte d'une manière complémentaire.
5. Sans une nouvelle organisation, cette stratégie ne pourra pas être mise en place. En l'occurrence, l'organisation actuelle a montré son inefficacité avec notamment ses nombreuses cellules « Afrique » et autres. Il est sans doute temps de créer un commandement civilo-militaire ayant en charge d'être le seul interlocuteur pour cette zone géographique. L'idée américaine d'AFRICOM me apparaît être une structure à étudier avec l'avantage que les

forces armées françaises sont déjà déployées en Afrique malgré les tentatives de les supprimer que ce soit en 2008 ou plus récemment. Ce commandement a donc un bras armé. Cela signifierait une installation physique dans un pays ami qui donnerait à la fois le contact avec les acteurs locaux mais aussi l'éloignement nécessaire des influences parisiennes et de la politique intérieure. Elle permettrait aussi d'avoir un seul interlocuteur que ce soit pour les pays africains ou pour l'Etat français. Des composantes civiles pourraient y être intégrées y compris des ONG. Pour l'amener à s'intéresser à cette partie du monde, l'Union européenne (ou certains de ses organismes) pourrait y contribuer avec des affectations de fonctionnaires. Les Etats européens souhaitant contribuer à la sécurité disposeraient de postes d'officiers de liaison.

6. Du point de vue financier, cela peut représenter un coût pour la France mais quel est le prix de l'instabilité, d'autant plus coûteux au regard de l'argent qu'elle a dépensé déjà en Afrique. Il est évident que l'Union européenne à laquelle nous contribuons pour 18% pourrait financer des projets civils communs, non dans un but décorrélé d'objectifs stratégiques. De même, les Etats à vocation militaire mais concernés par la paix en Afrique pourraient aussi contribuer surtout si l'on définit des règles du retour sur investissement par exemple pour les entreprises de ces pays.

Pour conclure, il est temps pour la France de retrouver sa fierté et sa place de puissance. Une stratégie africaine est un projet à sa hauteur de ses ambitions. Le Mali a montré qu'elle peut changer une situation par sa volonté et par son engagement. Allons donc plus loin avec détermination.

AG. Rampon

Barbouzes et militaires : une référence oubliée de notre histoire

« Forces spéciales, armes lourdes, barbouzes... », autant de mots qui sont mal utilisés par les médias et parfois par nos propres militaires. A partir du moment où une mauvaise utilisation d'un mot ou d'une expression n'est pas rectifiée, elle s'installe dans le vocabulaire courant et sa vraie signification disparaît de nos mémoires. « La multiplicité des engagements militaires de la France, la guerre au

Mali aujourd'hui, et l'important turn-over au sein de nos troupes, font que la mémoire des mots peut se perdre sans que personne ne réagisse. « Barbouze » est employé sans se rappeler ce qu'il veut dire réellement. C'est ainsi que des anciens militaires reconvertis dans des sociétés privées et des soldats des « forces spéciales » n'hésitent pas à se qualifier de « barbouze » pour se définir. Nos militaires seraient-ils des barbouzes ou en phase de le devenir ?

L'origine du mot

Il faut remonter à la guerre d'Algérie pour trouver l'apparition de ce mot inventé en pleine tragédie algérienne, à l'heure où la douleur et la haine divisaient des hommes qui vivaient ensemble depuis cent ans. Après le putsch des Généraux, et des militaires qui refusaient de trahir leurs idéaux, la Vème République pour mener à bien « envers et contre tous » l'indépendance du territoire algérien, a cherché par tous les moyens à éliminer toute opposition au processus d'indépendance. C'était l'époque où la Légion Etrangère a failli être dissoute, où des militaires de nos meilleurs régiments se sont réfugiés dans la clandestinité au sein de l'**Organisation de l'Armée Secrète** (OAS) pour défendre leur conception de l'honneur et pour ne pas trahir leur parole donnée de servir la France.

La réponse pour détruire l'OAS a été de créer une armée parallèle mixte, civile et militaire. Des Français pour détruire des Français. Une répétition des années 40, excepté le résultat final qui donnera tort à ceux qui croyaient que la résistance était une juste cause. Les « tueurs » de Français envoyés par la métropole ont été qualifiés par les inconditionnels de l'ordre institutionnel de « barbouzes ». Carte blanche leur était donnée pour mettre fin d'une façon ou d'une autre à la résistance des fidèles de l'Algérie française, qui savaient les conséquences pour les populations profrançaises d'Algérie.

Les **harkis** qui n'avaient pas déserté en temps voulu parce que la promesse leur avait été faite qu'ils allaient être protégés, seront effectivement égorgés. Les parents et leurs familles subiront le même sort.

Après l'emploi des premiers tueurs issus des institutions, les barbouzes seront recrutés parmi le petit et grand banditisme français qui disposera des gendarmes et des policiers pour les aider à pourchasser des militaires français. Parallèlement, les rebelles algériens redoublaient leurs attentats et enlèvements d'innocents avec l'approbation des barbouzes.

Des voyous sortants de prison qui donnaient des ordres à des représentants de l'ordre public et qui allaient encourager des meurtres de civils ou de militaires français. Une trentaine de véhicules, des faux papiers, des lots d'armes et explosifs de toutes sortes, ainsi qu'un pécule de 60 millions de francs furent débloqués pour éliminer physiquement les militaires les plus attachés à la France.



Journal Le Monde janvier 1962 : article sur les barbouzes

Un des moyens d'actions des barbouzes était le contre plasticage. L'objectif était de faire sauter les fiefs de l'OAS pour retourner la population contre elle. Sept établissements publics (bars et brasseries) sautèrent dans la nuit du 20 au 21 novembre 1961. Des attentats, rien de plus.

Ainsi a été écrite une page de l'histoire de notre départ d'Algérie, où les **barbouzes n'avaient aucun scrupule à torturer des compatriotes** dont certains avaient été des résistants au nazisme et qui s'étaient illustrés en combattant en Indochine.

Les barbouzes ont été le bras armé du pouvoir, réalisant ses **basses œuvres**, que des hommes d'honneurs auraient refusé d'accomplir. Mais les barbouzes n'ont jamais existé en tant que tel, officiellement du moins.

Les mercenaires étaient-ils des barbouzes ?

Les mercenaires n'existent plus. A l'heure actuelle, les « contractors » les auraient remplacés mais ils ne leur ressemblent pas. Les agents privés qui œuvrent dans les pays en guerre, ne sont que des militaires reconvertis qui n'ont plus d'âme. Des vagabonds qui profitent de l'opportunité du moment. Ils ne servent que des intérêts privés, sans se référer à un idéal.

Notre dernier mercenaire, Bob Dénard, avait un code d'honneur, discutable mais qui existait. Il n'aurait pas accepté de chasser d'autres Français,

trahir ses convictions de français, avoir du sang de ses compatriotes sur ses mains. Le mercenaire était un militaire privé qui vivait grâce à la guerre froide, principalement sur fond d'anti-communiste et en toute évidence qui servait son pays dans des limites qu'il s'était donné ou qu'on lui imposait. Les barbouzes, bien que bardés de médailles délivrées par la République pour avoir éliminé d'autres Français, n'auraient jamais pu devenir des mercenaires. Ils n'en avaient pas le charisme et le courage.

Les barbouzes du XXIème siècle

La mentalité de barbouze est une réalité dans une société qui perd ses valeurs, qui glisse vers l'intolérance ou vers un excès d'humanisme. L'une et l'autre tendance contribuant au déséquilibre d'une société. Le barbouze a ainsi toutes les chances de trouver sa place actuellement. Mais l'époque n'est pas à chasser d'autres Français qui n'ont que la seule ambition de servir la France.

Néanmoins, si « **vivre sans éthique et sans loi** » était les critères d'un métier pour servir des intérêts privés, les barbouzes pourraient retrouver un certain développement en se réinventant. En période de crise économique et pour survivre face au risque concurrentiel, les entreprises pourraient avoir la tentation d'utiliser des « semblants » de barbouzes. Le monde de l'argent ne s'encombre pas de moralité, ni des méthodes pour atteindre des objectifs économiques. La recherche d'informations est incontournable pour l'entreprise et c'est le cœur de métier de l'intelligence économique dont les cabinets prolifèrent en France.

L'intelligence économique met en œuvre des procédés de recherche et de traitement provenant des services de renseignement et de méthodes d'analyse militaire. Nombreux sont les anciens militaires à la tête de ces cabinets qui peuvent devenir de véritables officines aux services d'intérêts privés et que le pouvoir pourraient avoir un jour l'idée d'utiliser dans un but de discrétion. Au cours de ces dernières années, des officines ont vu le jour et certaines ont disparu en fonction des différents gouvernements en place. Cela peut laisser suspecter que des consultants « peu vertueux » ayant une mentalité de barbouze auraient pu servir au détriment de l'intérêt collectif et peut-être indirectement, de celui de la Nation. Rien n'est prouvé et la question reste entière.

Quoiqu'il en soit, en fonction du fort turn-over au sein de l'institution militaire et des possibilités de plus en plus réduites de reconverter les militaires

importe les circonstances, la colonisation revient toujours et encore pour expliquer tous les maux que souffre l'Algérie. Ce serait à cause de la colonisation que les forces armées algériennes ont donné l'assaut des terroristes. De peur de voir des militaires étrangers sur leur sol alors que les Algériens avaient été colonisés. De telles bêtises devraient être poursuivies par la justice !

Comment peut-on par ailleurs critiquer cette intervention algérienne ? La réaction à cette prise d'otages a peut-être été brutale mais les terroristes savaient certainement à quoi s'en tenir. La certitude est que dorénavant, les employeurs prendront des précautions supplémentaires pour protéger leurs salariés. **Nous vivons dans une société de la peur** et il faudra bien nous adapter aux risques.

Notre otage en Somalie

Denis Alex a été exécuté ! En son hommage, voici un extrait d'un texte écrit par un ancien du 11^{ème} choc et de Bagheera (amicale des anciens du 11^{ème} choc). Une pensée pour nos camarades de la DGSE.

« Merci à tous ceux, quels qu'ils soient, pour avoir tout tenté pour sauver Denis ALLEX, notre camarade ! Mais vous, les donneurs de leçons, les dictateurs du « bien-penser » et de la pensée unique, messieurs les politiques, depuis trois ans :

- Qu'avez-vous pour que Denis ALLEX rentre en France ?
- Qu'avez-vous fait pour soutenir sa famille ?
- Je n'ai pas entendu la moindre déclaration de votre part, je n'ai vu aucune manifestation que vous auriez organisée, je n'ai vu aucune banderole, pas de déclaration durant les informations télévisées, pas d'images projetées sur l'Arc de Triomphe, comme en d'autres temps...

Il est vrai que Denis n'était qu'un soldat, un agent des services spéciaux, je ne le connaissais pas, mais il était plus que mon ami, il était mon **Frère d'Armes**.

Contrairement à d'autres, qui avaient été enlevés par les Talibans en Afghanistan, Denis ALLEX n'avait pas bénéficié d'une mobilisation ou de larges courants de l'opinion publique.

La République Française doit défendre les siens et plus particulièrement celles et ceux qui s'exposent le plus pour garantir sa sécurité. Cette évidence est tombée aux oubliettes.

Denis ALLEX n'est pas tombé en « soldat inconnu », mais bien pire en **Soldat oublié !** »



Trois ans de captivité pour Denis Alex

Brèves

Mémoires de Guerre

Les Éditions *Les Belles Lettres* lancent une nouvelle collection consacrée aux mémoires de guerre dirigée par François Malye, écrivain et grand reporter au journal *Le Point*. Quatre ouvrages seront annuellement édités. Le dernier de cette année est consacré au témoignage d'un pilote d'hélicoptère Tigre en Afghanistan.

<http://www.theatrum-belli.com/>

Inauguration de la chaire de cyberdéfense à Saint-Cyr le 13 novembre 2012

Le 13 novembre 2012 s'est déroulée la leçon inaugurale de la chaire de cyberdéfense et cybersécurité Saint-Cyr Sogeti Thales à l'École Militaire à Paris, sous la présidence de Jean-Marie Bockel, sénateur du Haut Rhin et Ancien Ministre, en présence du général Antoine Windeck, commandant les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan et de messieurs Luc-François Salvador, PDG du groupe Sogeti et Jean-Michel Lagarde, président de Thales Communications & Security et Thales Services, partenaires de la chaire.

Inaugurée le 2 juillet, la chaire de cyberdéfense et cybersécurité Saint-Cyr Sogeti Thales répond à plusieurs objectifs : accroître et consolider le niveau d'excellence des différents partenaires dans le domaine de la formation et de la recherche ; faciliter un contact direct entre les mondes civil et militaire ; et entreprendre des actions communes de recherche, de développement, de conseil et de formation.

Daniel Ventre, titulaire de la chaire et ingénieur de recherche au Centre national de recherche scientifique, a présenté, au cours de sa leçon,

l'évolution des questions cyber depuis 20 ans et leurs évolutions possibles dans les années à venir.

Il a également présenté le programme de la chaire qui développera cinq thèmes de recherche/ les frontières du cyberspace, les acteurs, les stratégies nationales, les indicateurs de mesure de l'ampleur du phénomène des « cyberattaques », ainsi que les forces armées et le cyberspace. Il a ainsi précisé que la chaire de cyberdéfense et cybersécurité Saint-Cyr Sogeti Thales allait notamment faire « de la recherche fondamentale, publier les résultats de ses travaux, et organiser des formations ».

Monsieur Jean-Marie Bockel, auteur d'un récent rapport sur la cyberdéfense a insisté sur la nécessité de « développer la dimension doctrinale des questions liées au cyberspace », cette chaire étant un « espace de réflexion supplémentaire » dans ce domaine.

Sur le Web

Blog consacré à la guerre dans la littérature que vous trouverez à l'adresse suivante : <http://desromansetdesguerres.blogspot.fr/>

Questions parlementaires : coût des opérations en Libye

Question écrite n°653 publiée au JO le 10/07/2012

M. François Loncle interroge M. le ministre de la défense sur le coût réel des opérations militaires menées en 2011 par la France en Libye. Il s'agit d'un sujet important qui nécessite des éclaircissements tant les chiffres avancés ici et là sont divergents.

En effet, le précédent Gouvernement avait évalué le coût total de la guerre à 320 millions d'euros. Or des experts reconnus des affaires militaires estiment qu'il convient au moins de quadrupler le montant officiel. Au demeurant, les Etats-Unis, qui ont joué un rôle d'appui logistique à l'opération, alors que la France en a été le principal contributeur, annoncent une dépense globale de 896 millions de dollars, soit 661 millions d'euros. C'est pourquoi il lui demande de préciser exactement le montant de la facture totale acquittée par la France pour son active participation à la guerre en Libye.

Il voudrait obtenir le détail des dépenses occasionnées par cette opération, notamment les coûts d'utilisation des équipements et des engins, du remplacement des pièces détachées, du réapprovisionnement des stocks de munitions et du personnel mobilisé.

Il souhaite obtenir la liste complète des moyens militaires engagés (avions de chasse, avions-ravitailleurs, hélicoptères,

porte-avion Charles-de-Gaulle, frégate de lutte anti-sous-marine), la fréquence et le prix de l'emploi de chacun de ces matériels, y compris le volume de carburant.

Il voudrait connaître, en particulier, le nombre précis et le coût spécifique des bombes guidées par laser (GBU12, GBU 49, A2SM) et des missiles de croisière Scalp qui ont été utilisés en Libye. Il souhaite savoir si des armes et des munitions ont été livrées aux rebelles libyens, en quelle quantité et à quel montant.

Enfin, il aimerait qu'il lui indique quel budget a supporté les frais d'ensemble de cette campagne militaire.

Réponse du ministère parue au JO le 30/10/2012

Le ministère de la défense comptabilise le coût des opérations extérieures (OPEX) et des missions intérieures en identifiant les dépenses additionnelles aux activités courantes d'entraînement. Cette méthode dite « des surcoûts », dont la fiabilité est reconnue par la Cour des comptes, diffère sensiblement d'autres approches comptables tendant à reconstituer le coût total des opérations.

Appréhendés au moyen d'un processus de remontée de l'information depuis les unités engagées, les surcoûts d'une opération extérieure englobent notamment les indemnités versées au personnel projeté, le maintien en condition opérationnelle des équipements, soumis à de fortes sollicitations, ainsi que les consommations opérationnelles de carburants et de munitions. S'agissant de l'année 2011, caractérisée par un très important engagement opérationnel, en particulier en Afghanistan, en Libye et en Côte d'Ivoire, le montant des surcoûts liés aux OPEX s'est élevé à 1 246,2 M€.

Conformément aux termes de la loi n° 2009-928 du 229 juillet 2009 relative à la programmation militaire pour les années 2009 à 2014, les éventuels surcoûts non couverts par la provision budgétaire spécifique dont dispose le ministère de la défense dans le cadre de la loi de finances initiale sont financés par prélèvement sur la réserve de précaution interministérielle, prévue par la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Ainsi, en 2011, les surcoûts résultant des OPEX ont été financés par la provision ministérielle initiale (630 M€), les remboursements des organisations internationales (79,8 M€) et les crédits ouverts dans le cadre de la loi n° 2011-1978 du 28 décembre 2011 de finances rectificative pour 2011 (537,6 M€).

Les surcoûts générés par l'intervention française en Libye ont pour leur part atteint un montant global de 368,5 M€ qui peut-être décomposé de la manière suivante :

- maintien en condition opérationnelle des équipements (bâtiments et aéronefs) : 120 M€ ;
- consommation de munitions : 100,9 M€ ;
- indemnités versées au personnel engagé dans l'opération : 58,4 M€ ;
- consommation opérationnelle de carburants : 55 M€ ;
- dépenses diverses de fonctionnement (alimentation, soutien, transports, ...) : 34,2 M€.

L'opération Harmattan, volet français de l'intervention militaire internationale en Libye placée sous le commandement de l'OTAN, a été marquée par un engagement essentiellement aérien et maritime, un déploiement limité de personnel à l'extérieur du territoire national (jusqu'à 600 personnes à La Sude, en Crète, et à Sigonella, en Sicile ; une centaine de personnes au sein des états-majors de l'OTAN à Naples et à Poggio) et l'accomplissement de la plupart des missions aériennes à partir du territoire français, à l'exception de celles déclenchées depuis le porte-avions Charles-de-Gaulle et les bâtiments de projection et de commandement (BPC). Au plus fort de la crise libyenne, la France a mobilisé :

- environ 4 000 militaires ;
- une quarantaine d'avions de combat (dont 31 appartenant à l'armée de l'air, qui ont dans un premier temps opéré depuis leurs bases de stationnement et Solenzara, puis, pour certains d'entre eux, depuis la Crète, à compter du mois d'avril 2011, et la Sicile, à partir du mois de juillet, et 14 appartenant à la marine nationale, embarqués sur le porte-avions du 21 mars au 10 août 2011) ;
- un groupe aéromobile composé de 16 hélicoptères, embarqués sur un BPC, pouvant assurer des missions de combat, d'appui, de recherche et de sauvetage ;
- des avions ravitailleurs et un AWACS, basés en métropole, ainsi que deux avions de guet aérien, embarqués sur le porte-avions ;

- un sous-marin nucléaire d'attaque, assurant la couverture du groupe aéronaval et du groupe d'action amphibie.

Au cours des sept mois durant lesquels s'est déroulée l'opération Harmattan, les aéronefs de l'armée de l'air et de la marine nationale ont effectué près de 20 000 heures de vol et délivré 1 239 munitions de précision, dont 15 missiles de croisière SCALP. Les hélicoptères de l'armée de terre ont en outre consommé 448 missiles HOT.

Par ailleurs, la France a procédé, au début du mois de juin 2011, à des parachutages de vivres, d'eau et de fournitures médicales dans le Djebel Nafoussa, région située au sud-est de la capitale de la Libye, confrontée à une situation de crise humanitaire.

Au même moment, les populations civiles locales et les forces d'opposition au régime de Tripoli ont subi des attaques répétées, menées par les troupes fidèles au colonel Kadhafi. Les aéronefs français ont alors procédé au largage de certains équipements militaires, afin de permettre aux personnes agressées d'organiser leur défense.

Pour s'informer :

www.defense-et-republique.org

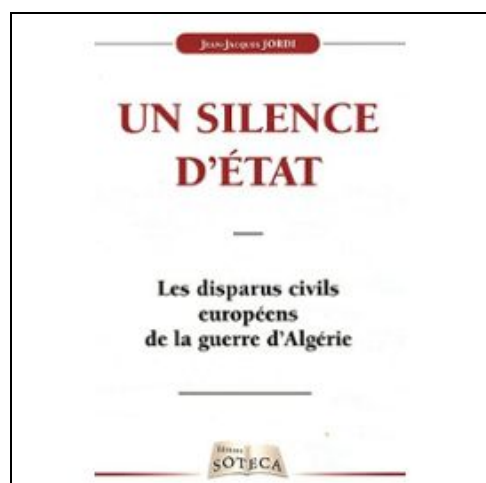
Pour écrire : Roger Annette,

redaction@defense-et-republique.org

Pour nous contacter :

contact@defense-et-republique.org

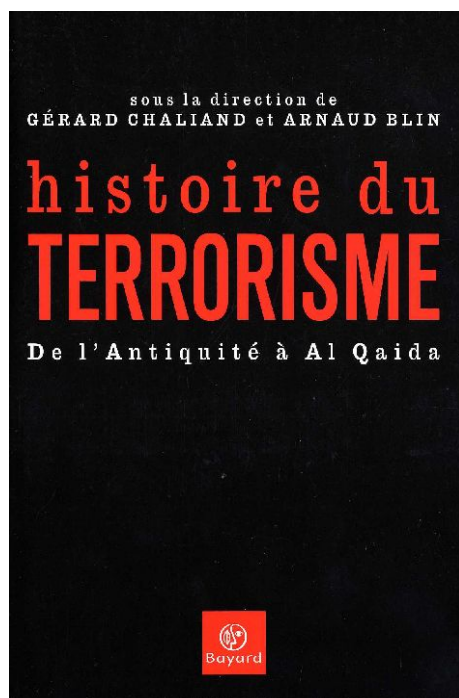
Bibliographie



Présentation METAMAG
Éditions : Sotéca
200 pages
Auteur : Jean-Jacques JORDI

Il s'agit d'un sujet très sensible. Les recherches sur les **disparus européens de la guerre d'Algérie** n'ont pas été rares. Mais elles ont toujours été approximatives, faute de pouvoir recourir aux documents et archives. Mises à part celles de Jean Monneret, qui a pu consulter quelques archives, la plupart de ces recherches n'ont eu recours qu'à des témoignages parfois imprécis, parfois convergents, mais critiquables car difficilement vérifiables. En la matière quand on ne sait pas tout, la tendance est à l'exagération ou à la récusation, selon le côté où l'on se situe.

Le travail de Jean-Jacques Jordi, historien universitaire spécialiste de l'Algérie, vient combler les incertitudes. Il a pu – enfin, avec un demi-siècle de retard – accéder aux archives du Comité International de la Croix Rouge, des ANOM, du CHAN –CARAN, du Ministère des Affaires Etrangères, du CAC de Fontainebleau, du SHD, du Cabinet Militaire de la délégation générale du gouvernement en Algérie et du Service Central des Rapatriés. La consultation de la quasi-totalité de ces archives reste soumise à autorisation dérogatoire. Il a ainsi pu consulter près de 12 000 dossiers.



Présentation : site Diplomatie
Gérard Chaliand et Arnaud Blin
Éditions Bayard, Paris, 2004, 667 p.

Histoire du terrorisme

Cette imposante somme s'ouvre sur une précision utile « Au cours de l'histoire, le pouvoir s'est la plupart du temps exercé par la terreur, c'est-à-dire par la crainte inspirée ». Car si le terme est aujourd'hui utilisé pour qualifier les actes « d'en bas », les auteurs se gardent bien d'omettre de préciser que le terrorisme d'État (« d'en haut ») arrive en tête au cours du temps. Les premières manifestations apparaissent dans l'Antiquité avec les Zélotes, continuent au Moyen Âge avec la secte des Assassins.

Après la Révolution Française, la Terreur, ouvre la voie aux totalitarismes en pleine expansion à partir du XIXe siècle. Le second grand tournant correspond à la problématique sud-américaine et palestinienne, le terrorisme s'y substituant à la guérilla. Gérard Chaliand et Arnaud Blin proposent une typologie des terrorismes actuels. Cette histoire du terrorisme présente également « les écrits de la terreur » (93 pages) et des annexes variées (cartes, statistiques, etc.). Une fresque exhaustive pour éclairer ce début de siècle.